

Office de la Coopération à l'École

LE CONGRÈS DE STRASBOURG

Le Congrès de l'Office de la Coopération à l'École s'est tenu à Strasbourg les 4 et 5 novembre 1954.

Après les allocutions de M. l'Inspecteur d'Académie du Bas-Rhin, de M. le Doyen représentant le Recteur décédé, M. le Président fait l'éloge funèbre du Recteur et du trésorier Blanchard. Le Congrès est invité à observer une minute de silence en souvenir des membres de la Coopérative de Maymac disparus dans le tragique accident de Mayres.

Monsieur le Président Prévost adresse des souhaits de bienvenue à MM. les I. A., toujours plus nombreux, dit-il, et à MM. les I. P. Il annonce que le Congrès de 1955 aura lieu à Paris et coïncidera avec une exposition nationale.

Le nouveau secrétaire général Labesse remplaçant M. de St Aubert, nommé deuxième vice-président, fait le rapport sur l'activité de l'Office au cours de l'année 1953-54. Chiffres à l'appui, il montre la progression des effectifs : rapide dans l'enseignement primaire mais très faible dans le secondaire et le technique. 11 départements n'ont pas encore de section départementale. Le développement serait, par contre, assez rapide dans la France d'Outre-mer. Il signale les recettes importantes procurées par le calendrier qui a, en outre, l'avantage de faire pénétrer la « coopération » dans les familles.

Un nouveau détaché est accordé à l'Office, mais alors que M. le Président nous avait fait part, à Rennes, de son désir d'obtenir « au moins un Inspecteur Primaire », ce n'est qu'un instituteur qui est accordé.

Divers délégués critiquent :

1° la période de l'année où sont demandés les rapports, la fin d'année scolaire étant la période de la plus grande activité des coopératives ;

2° les cotisations multiples (Offices et diverses U.F.O.).

Sénèze fait part de l'intention de la Ligue de ne demander qu'une cotisation englobant les diverses activités.

L'élection au C.A. est faite par mandats sur une liste :

1° des membres sortants ;

2° des nouveaux candidats parmi lesquels 2 instituteurs et un directeur de C. C. responsables de coopératives.

Plusieurs sections avaient demandé soit au Congrès de Rennes, soit en cours d'année : une représentation beaucoup plus importante de la base (tuteurs de Coopé), la liste des candidats avec leur activité dans le mouvement coopératif.

Sont élus : tous les membres sortants, plus notre

camarade Méric, secrétaire de la Section de la Haute-Garonne.

Le rapport sur la Coopération dans le Secondaire est assez pessimiste, dans la plupart des établissements, la Coopérative n'étant qu'un organisme de distribution.

Par contre, Méric, dans un rapport très documenté, montre la grande activité dans l'enseignement primaire et la diversité dans l'organisation.

Les diverses commissions ont eu des délibérations très courtes en raison du temps plus que limité. A la commission de la Correspondance scolaire, M. l'Inspecteur Primaire Petit indique que le nombre de correspondances organisées n'est que de 200 pour la France et 27 pour l'étranger. Il fait l'éloge de la correspondance organisée au sein de la C.E.L. par Alziary. A un camarade qui s'étonne de ce service d'échange, du fait que celui de la C.E.L. donne toute satisfaction, il répond : certains instituteurs ne veulent adhérer ni à la C.E.L. ni aux Techniques Freinet.

Notre camarade lui fait remarquer que l'on peut bénéficier du service correspondance établi par Alziary sans adhérer à la C.E.L. et sans épouser toutes les techniques Freinet.

Les délégués de la Coopération scolaire ont reçu à Strasbourg un accueil chaleureux et l'on doit signaler la réception par les Coopés de consommation de Strasbourg, exemple très intéressant de ce que peut la Coopération adulte.

P. R.

.....

Le N° de novembre des Documents Pédagogiques pour l'Enseignement du Premier Degré (Éducation Nationale) est consacré à la Coopération à l'École.

Œuvre presque exclusive des Inspecteurs aux divers degrés, il porte comme une tare — tout comme le Congrès — l'absence de l'expérience élémentaire de ceux qui vivent la Coopération et sans lesquels il n'y aurait ni Office ni Congrès.

M. Petit parle longuement des échanges interscolaires qu'il a essayé d'organiser hors du cadre du texte libre et de l'imprimerie à l'École. Il peut se demander : « Lettres et même journaux de vie peuvent-ils soutenir longtemps la curiosité et l'intérêt des enfants. » Les écoles travaillant selon nos techniques apportent leur réponse permanente.

La seule présentation de journal scolaire est justement par hasard celle d'un journal mi-enfant mi-adulte non réalisé selon nos techniques. Il y manque l'expérience réalisée à 10.000 exemplaires du véritable et passionnant journal scolaire d'enfants.

C. F.